



Chaque agent, chaque agente du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et des départements 75, 92, 93, 94 et 95, est adhérent de droit à l'Asma-rp.

L'Asma-rp vous propose un programme culturel, sportif et de loisirs que chacun, chacune est invité-e à enrichir et vous permet d'accéder à de nombreuses activités, en vous faisant bénéficier de tarifs collectivités, ou en subventionnant certaines activités.

Cependant l'Asma-rp est une association qui ne peut pas prendre en charge les désistements de dernière minute. Soyez vigilants-es quand vous réservez une activité.

Nos permanents à l'Asma-rp :

Céline Cartolaro : 01 49 55 53 56

celine.cartolaro@agriculture.gouv.fr

Anne-Claire Vaurette : 01 49 55 40 70

anne-claire.vaurette@agriculture.gouv.fr

Adresse postale : 78, rue de Varenne
75349 Paris 07 SP

www.asma-rp.fr

Horaires permanences :

Barbet de Jouy :

de 12h30 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Fermeture les mercredis

Les premiers mardis de chaque mois, la permanence sera ouverte de 12h à 12h45.

Vaugirard :

de 13h à 13h45 les mardis et vendredis
bureau B 023

Le programme est porté à votre connaissance par notes d'information, par voie électronique et sur notre site internet www.asma-rp.fr :

- Week-end, journées touristiques, visites guidées
- Abonnements annuels et/ou billets coupe-file pour un certain nombre de musées
- Spectacles subventionnés, opéras et ballets
- Contremarques et subventions sportives
- Arbre de Noël
- Location et prêt de matériel



Rappel pour les agents qui partent à la retraite :

Afin d'être toujours informé et participer à nos activités, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées à l'Asma-rp.

Attention, pour accéder aux permanences des deux sites, les retraités doivent déposer une pièce d'identité à l'accueil pour avoir un badge visiteur.

Il faut d'abord se présenter à l'accueil au 78, rue de Varenne avant de se présenter au 3, rue Barbet de Jouy.

Membres du bureau de l'Asma-rp :

Présidente : Sandra AZOULAY (CFDT)

1^{ère} Vice-présidente : Fatima BOUHADDI (Elan commun)

2^{ème} Vice-présidente : Marie-Gabrielle MERLIN (CFDT)

Trésorière : Emmanuella SCETBUN (CFDT)

Vice-trésorier : Libardo AGUDELO (Elan commun)

Secrétaire : Rachida OUATMANI (Elan commun)

Secrétaire adjoint : Patrice CHASSET (FO)

ACTIVITES SUBVENTIONNEES

Musées

Abonnements :

L'Asma-rp subventionne 30% à 50% pour trois cartes d'abonnement annuel, de date à date pour :

- **Château de Versailles** : carte solo **39€** (au lieu de 55€), carte duo **63€** (au lieu de 90€), (attention un minimum de 10 cartes est exigé pour toute commande).
- **Musée national d'histoire naturelle** : carte adulte **41€** (au lieu de 65€), carte enfant (3 à 12 ans) **22€** (au lieu de 35€), accès illimité aux sites du jardin des plantes, au parc zoologique de Paris, au musée de l'Homme, à l'arboretum de Versailles-Chèvreloup. (attention un minimum de 5 cartes est exigé pour toute commande).
- **Musée Rodin** : carte solo **25€** (au lieu de 35€), carte duo **42€** (au lieu de 60€), carte jeune solo (-30 ans) **19€** (au lieu de 27€), carte jeune duo (-30 ans) **35€** (au lieu de 50€).
- **Musées de Paris** : carte solo **28€** (au lieu de 40€), carte duo **42€** (au lieu de 60€), carte jeune (-26 ans) **14€** (au lieu de 20€).
- **Institut du monde arabe** : carte solo un an **24.5€** (au lieu de 35€), carte duo un an **35€** (au lieu de 50€), carte jeune moins de 26 ans un an : **8.5€** (au lieu de 12€), carte +60 ans solo un an **21€** (au lieu de 30€), carte +60 ans duo un an **35€** (au lieu de 50€), solo deux ans **41€** (au lieu de 59€), duo deux ans **62€** (au lieu de 89€), carte jeune moins de 26 ans deux ans : **14€** (au lieu de 20€), carte +60 ans solo deux ans **39€** (au lieu de 55€), carte +60 ans duo deux ans **55€** (au lieu de 79€).
- **Musée du Quai Branly** : solo **20€** (au lieu de 28€), duo **34€** (au lieu de 48€).
- **Carte Amis du Louvre** (demande d'abonnement dématérialisée) : solo **49€** (au lieu de 70€), duo **70€** (au lieu de 100€), jeune de moins de 26 ans solo : **8.5€** (au lieu de 12€) jeune de moins de 26 ans duo : **14€** (au lieu de 20€), jeune de 26 à 29 ans solo : **20€** (au lieu de 28€) jeune de 26 à 29 ans duo : **35€** (au lieu de 50€). Pour l'option famille (activités et découvertes artistiques pour les enfants de 4 à 12 ans), ajouter **11€ par enfant**.
- **Carte Blanche du musée d'Orsay** : solo **30€** (au lieu de 42€), duo **46€** (au lieu de 65€), jeunes de 18 à 35 ans solo **14€** (au lieu de 20€) duo **22,50€** (au lieu de 32€).
- **Centre Pompidou** : solo un an **28€** (au lieu de 40€), solo deux ans **45.5€** (au lieu de 65€). Fermeture prévue début 2025 pour travaux.
- **Cité des sciences La Villette** : abonnement annuel « famille » : l'Asma-rp subventionne 50% de **95€** sur présentation du justificatif ; abonnement individuel : l'Asma-rp subventionne 30% de **30€** ou **40€** selon le justificatif qui sera présenté.
- **Musée Picasso** : solo un an **19€** (au lieu de 27€), duo un an **35€** (au lieu de 50€).
- **Musée de la bourse de commerce** : solo un an **24,50€** (au lieu de 35€), duo un an **42€** (au lieu de 60€).

Au-delà de trois abonnement par an et par agent, il faudra payer le tarif collectivité.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de l'Asma-rp.

Expositions :

Régulièrement, l'Asma-rp propose des billets coupe-file de certaines expositions et subventionne à 2 € ou à 30% selon leur prix.

Visites guidées :

L'Asma-rp propose parfois des visites guidées de certaines expositions ou salles parisiennes et subventionne de 2 €, à 30% ou au quotient familial, selon le prix de la prestation.

Atelier des lumières :

Le code **ASMA/KheopsAdL** vous permet d'acheter des entrées au tarif de 15.50€ pour les adultes et 10.50€ pour les jeunes de 5 à 25 ans. Pour un accès aux deux expositions immersives *L'Égypte des Pharaons* et *Les Orientalistes*, du 9 février 2024 au 5 janvier 2025.

Cinéma

Tarifs au 1^{er} mai 2024 :

- ~ Pathé Gaumont : **7.40€**
 - ~ UGC : **6.60€**
 - ~ e-Compte UGC Blue : **0.50€**, puis e-billets à **6.60€**
 - ~ MK2 : **5.70€**
 - ~ Cinéchèque : **5.70€** (e-billets)
 - ~ CGR : **5.50€**
- 6 billets maximum par mois, toutes chaînes confondues.

Visites ou séjours

Week-end et journées touristiques

Deux week-ends de 2,3 ou 4 jours et 1 journée touristique, sont habituellement proposés aux agents. Une participation est prise en charge par l'Asma-rp (selon le quotient familial (QF), entre 10% et 60%, après abattement de 20% du montant du séjour, ou prise en charge du prix du car). Les personnes qui s'inscrivent seules doivent régler la chambre individuelle pour la durée du séjour.

Théâtre et spectacles

Spectacles subventionnés :

L'Asma-rp vous propose une sélection de spectacles (concerts, pièces de théâtre, comédies musicales, spectacles...) pour lesquels elle a posé des options. Le taux de subvention (20%, 40% ou 60%, selon le quotient familial) est indiqué dans la note d'information, envoyée par mail ou disponible à la permanence.

Notes à consulter sur www.asma-rp.fr.

Opéras ballets :

L'Asma-rp vous propose une sélection d'opéras ou de ballets subventionnés, sur le plafond de 50€.
Le taux de subvention (20%, 40% ou 60%, selon le quotient familial) est indiqué dans la note d'information, envoyée par mail.

Notes à consulter sur www.asma-rp.fr.

Conditions d'attribution :

Lorsqu'il y a plus de demandes que de places, une sélection est effectuée par les membres du bureau. Les critères de sélection sont les suivants :

- 1 - la participation antérieure à une activité similaire,
- 2 - le quotient familial,
- 3 - la composition familiale,
- 4 - la réinscription à une activité déjà proposée mais pour laquelle l'agent n'avait pas été sélectionné.

Calcul du QF :

$$*QF = \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence (Avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022)}}{12 \times \text{le nombre de parts fiscales}}$$

(Les personnes ayant une seule part fiscale se voient attribuer 0.25 part en plus, il faut donc diviser par 15)

SUBVENTIONS D'ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Subvention annuelle des activités sportives et culturelles :

Elle est attribuée pour une personne par foyer fiscal, pour les abonnements annuels aux salles de sports et aux cours ou stages culturels (dessins, musique...). Le coût de l'activité est plafonné à **200€**, et la subvention est calculée en fonction du quotient familial.

CONTREMARQUES SPORTIVES

Des contremarques pour clubs de sport sont proposées à prix négociés pour une inscription annuelle :

Les cercles de la forme Vitalité **384€** au lieu de 687€,
Les cercles de la forme Vitalité + **444€** au lieu de 778€ (prêt de serviettes ou report)
Forest Hill Pacha forme **648€** au lieu de 1020€.
Magic forme **360€** au lieu de 503€.
Les contremarques sont disponibles à la permanence.

IMPORTANT : pour toute subvention au QF ou à la composition familiale, il faut joindre une copie de la dernière feuille d'imposition.

Activités culturelles non subventionnées

Théâtre du Lucernaire :

Les ayants-droits de l'Asma-rp bénéficient du tarif collectivité (16€ du mardi au vendredi et 20€ les samedis et dimanches) au guichet du théâtre du Lucernaire, sur présentation d'une contremarque à retirer auprès de l'Asma-rp.

www.lucernaire.fr

Ticket-théâtres :

Vous pouvez acheter des places au tarif unique de 13€ pour les spectacles des théâtres (19) du réseau, liste et programmes consultables sur le site ticket-theatres.com.

Il faut se rendre sur le site, aller sur la page du spectacle choisi et cliquer sur RESERVER EN LIGNE. Une nouvelle page va s'ouvrir, une billetterie en ligne Ticket Théâtre(s). Au moment de valider votre panier, indiquer le code **9A5-3CC-1EC** pour débloquer le tarif Ticket-théâtres – valable jusqu'au 2 octobre 2024. La réservation du spectacle se fait directement par les adhérents auprès du théâtre.

Billetterie Nausicaa :

Vente de billets au tarif collectivité. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à la permanence ou aux correspondants sur site.

Football

Le jeudi de 18h à 20h30 sur le terrain de l'ENVA franck.radet@anses.fr à Maisons-Alfort

Club Musique à l'ENVA

l'Asma-rp vous propose une nouvelle activité de pratique musicale en groupe sur le site de l'ENVA.

Cette activité est ouverte à tout le personnel du ministère de l'agriculture.

Les rencontres se déroulent le midi ou le soir.

Pour plus de renseignements le mail du

responsable de cette activité
francois.piumi@vet-alfort.fr

Atelier Cousette : l'atelier Cousettes se déroule désormais dans la salle LW26 au sous-sol de la DGER, 1 ter avenue de Lowendal 75007 PARIS, en alternance le mercredi (semaine paire) et jeudi (semaine impaire), de 12h à 14h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Isabelle HERVE

Isabelle.herve@agriculture.gouv.fr

Club Echecs – contact :

frederic.phalippou@agriculture.gouv.fr (258.99)

Mercredi de 12h à 14h, le lieu de rendez-vous sera communiqué régulièrement aux inscrits.

Théâtre de poche :

Le partenariat avec ce théâtre permet aux ayants-droits de l'Asma-rp de bénéficier du tarif réduit (**25€** pour les spectacles à 32€ ou **22€** pour les spectacles à 28€), en réservant au préalable auprès du théâtre de poche. Les billets sont à retirer au guichet sur présentation d'une contremarque à retirer auprès de l'Asma-rp.

www.theatredepoche-montparnasse.com

Activités « libres » :

~ Billetterie exceptionnelle (Eurodisney, parc aquatique...)

~ Billetterie Parc Astérix, France miniature et Futuroscope

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à la permanence ou aux correspondants sur site.

Course à pied

Le mardi et le jeudi à 12h

Parcours quais de Seine et jardin des Tuileries
mihajarisoa.auguste@agriculture.gouv.fr (242.19)
cecile.verrier2@agriculture.gouv.fr (260.52)
gregor.appamon@agriculture.gouv.fr (250.19)

clubs de sport proches locaux MASA :

- Club 49 (Garde républicaine) 49, rue de Babylone

- Association sportive du ministère des affaires sociales et de la santé, salle Duquesne ou Montparnasse

- Association sportive de l'Assemblée nationale

Les informations et fiches d'inscription sont disponibles à la demande (par mail ou pendant les permanences)

Club jardinage

contact : crapo@agriculture.gouv.fr

Des agents du ministère proposent de réaménager les espaces verts de Barbet de Jouy autour d'un potager et jardin agro-écologique 6 ateliers sont proposés :

- potager et plantations, aménagements initiaux (potager/plantation/eau), puis entretien
- compost, organiser le compostage sur le site (aménagement et suivi) en lien avec AURI
- communication, intranet DGPE, panneaux,
- biodiversité, gestion différenciée de la pelouse, préservation flore, faune
- formations.

Dépôt de lunettes :

- Médico, bras humanitaire international des Lions club de France, récupère vos anciennes lunettes et les recycle pour les médecins missionnaires.

Autres activités

Tarifs négociés et partenariats :

Des entreprises commerciales accordent aux ayants-droit de l'Asma-rp des tarifs préférentiels :

- ~ **Smartbox** : 18 % de remise sur toute la gamme de coffrets avec le code : **S-FRG5CASMA**
 - ~ **HERTZ** : 5 % à 10 % de réduction, code **609636**.
- ~ **Destination Salons** : Tarifs réduits sur le site destination-salons.com ou par tel : 04.42.18.69.69 : mentionner le code **PEDQ32**.
- ~ **Bateaux parisiens** : coupons disponibles à la permanence de Barbet de Jouy et sur www.asma-rp.fr
 - ~ **Futuroscope** : ristourne de 5% sur tous les séjours, cumulable avec les offres internet.
Code: 0808095 par téléphone uniquement 05 49 49 30 80.
 - ~ **Thalasso Prévithéal** réservation au **02 33 90 31 10** ou par mail : reservation@previthal.com en indiquant le code **ASMARP001** pour bénéficier jusqu'à 35% de remise sur les séjours thalasso et les cures sans hébergement (selon périodes) et de 10% de remise sur les soins à la carte.
 - ~ **UCPA** : ristourne de 5% sur tous les séjours, infos sur ucpa.com -
Tel pour les séjours adultes : 09 69 390 392- Code partenaire UCPA : **PV64**
contact : 0825 880 800 ou dans l'agence la plus proche de chez vous..
 - ~ **Campings Tohapi** : infos sur tohapi.fr - Code partenaire **P17732GI** - contact : 04.30.05.17.69.
 - ~ **Camping and Co** : infos sur camping-and-co.com – Code partenaire : **24MAA** - contact : 02.23.16.03.07.
 - ~ **Trip and Co** : infos sur tripandco.com – Code partenaire : **T24MAA** - contact : 02.23.16.03.08.
 - ~ **Promo vacances** : infos sur promovacances.com - Code promo **D0470**.
 - ~ **Fram** : infos sur fram-ce.fr - Code promo **CE 58510**
 - ~ **GOELIA** : 10% de réduction cumulable avec les prix affichés sur l'ensemble du site www.goelia.com.
Réservation en ligne (rubrique « espace CE ») Code ASMA 75, mot de passe : 75007.
 - ~ **Sandaya** : infos sur sandaya.fr/footer/sandaya/recevez-notre-catalogue - Code promo **SMAA75**
- ~ **Siblu Villages** : infos sur siblu.fr – Tel : 05 56 07 90 12 – Code promo : **CSESIBASMA22** à utiliser sur notre portail CSE siblu.fr/cse puis **RESERVER**
 - ~ **MSC Croisières** : 10% cumulables avec leurs promotions. Infos sur msccroisieres.fr
Tel : 01.70.74.11.56 (catalogues disponibles à la permanence). Code : FR200168-2134182
- ~ **Pierre et vacances, Center Parc et Adagio hôtels** : entre 5 et 30 % de réduction, en fonction des dates et cumulables avec les offres internet. Par internet : <http://ce.groupepvcp.com> identifiant **asmar**, code **91318**
- ~ **Abonnements Bayard Milan** version papier, nous contacter pour avoir les tarifs et le bon d'abonnement.
 - ~ **Abonnements BayaM** (site internet avec programmes ludiques et éducatifs), 38€ au lieu de 48€. Nous contacter pour avoir le bon d'abonnement.
- ~ **Abonnements magazines Easialy** tarifs négociés sur le site easialy.fr avec le code **30150743139**.
(Ces informations et des liens se retrouvent sur notre site asma-rp.fr)
Certains catalogues en version papier sont disponibles à la permanence de Barbet de Jouy.
 - ~ **Association Kinougarde** contacter votre conseiller partenariat au **01 56 58 58 62**, voir mon tarif préférentiel sur www.kinougarde.com/asmarp
- ~ **Association Complétude / soutien scolaire** : contactez votre conseiller partenariat : **01 56 58 58 60**, obtenez un devis personnalisé sur : www.completude.com/asmarp

N'hésitez pas à nous consulter pour avoir plus d'informations ou des brochures.

Location de matériel :

Matériels pour bricolage :

Ponceuse vibrante, perforateur, décolleuse à papiers peints, visseuse/devisseuse, scie sauteuse, ponceuse d'angles et machine à coudre.

3€, la ½ journée,

4.50€ la 1^{ère} journée,

1.50€ par journée supplémentaire.

La location pour un WE est à **5€**

La location à la semaine est à **12€**.

Un chèque de caution de 100€ vous sera demandé.

Matériels de sport :

Vous pouvez emprunter : cages et ballons de foot gonflables, filet et raquettes de badminton, ballons de volley gonflables, boules de pétanques.

Un chèque de caution de 25€ vous sera demandé.

Rappel Calcul du QF :

QF	Tranches	Subvention
1	Moins de 720	60 %
2	721 à 920	50 %
3	921 à 1120	40 %
4	1121 à 1320	35 %
5	1321 à 1520	30 %
6	1521 à 1720	25 %
7	1721 à 1920	20 %
8	1921 à 2120	15 %
9	Plus de 2120	10 %

Aux personnes n'étant pas membres de l'Asma-rp, il n'est appliqué aucune subvention.

Rappel du calcul du quotient familial :

QF = Revenu fiscal de référence / (12 x nombre de parts fiscales)

(les personnes n'ayant qu'une part fiscale compteront ¼ de part en plus)

Subvention pour les salles de sport autres que Cercles de la forme et Magic forme :

QF	Subv sur 200 €
1	120 €
2	100 €
3	80 €
4	70 €
5	60 €
6	50 €
7	40 €
8	30 €
9	20 €